

ÉDITO

Pocéennes, Pocéens,
Bonjour à toutes et tous,

Le printemps est arrivé avec fraîcheur mais le soleil est là pour nous réchauffer et permettre à nos plantations d'éclore.

COUP DE GUEULE

Nos plantations ne peuvent pas pousser si des voyous les arrachent avant éclosion.
Je ne peux que déplorer ces actes de vandalisme.

Ce sont certainement les mêmes qui jettent leurs papiers et bouteilles vides au sol sans se donner la peine d'utiliser les corbeilles. Je ne parle pas des nombreux tags que nos agents constatent régulièrement sur les nouveaux équipements publics. Ils ne savent peut-être pas que l'argent public est le leur.
Ne le gaspillons pas en réparant les exactions de certains.

Trop souvent nous constatons l'alcoolisation de jeunes adolescents. Certains, sous l'emprise ou non d'alcool, escaladent les jeux destinés aux jeunes enfants, et risquent de détériorer le matériel mais surtout ils se mettent en danger.

PARENTS – soyez vigilants et veillez avec vos enfants au bon usage du bien public.

L'espace du bord de la Vilaine est un lieu de promenade et de détente que beaucoup de communes nous envient, laissons-le propre.

Durant cette période d'engazonnement, merci d'éviter de piétiner l'herbe et les parterres plantés.
Soyons respectueux du bien collectif.

Nous devons organiser les 20 et 27 juin 2021 les élections départementales et régionales à la Mairie. Nous appelons les bonnes volontés inscrites sur la liste électorale de Pocé-les-Bois, à nous aider pour la tenue du bureau de vote et le dépouillement de ces deux scrutins.

Merci de vous signaler en mairie si vous souhaitez y participer.

Début mai, la commune accueille un nouvel agent au sein du service technique, M Thierry Gauthier, afin d'étoffer son personnel et ainsi faire face à la charge de travail. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Je vous espère toutes et tous en bonne santé et sachons apprécier la chance que nous avons d'habiter en milieu rural dans les contraintes sanitaires que nous subissons actuellement.

Prenez soin de vous.

Le Maire.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Des imprimés sont disponibles en mairie ou sur le site de la gendarmerie nationale et doivent être, une fois remplis, apportés à la Gendarmerie de Vitré.

MAIRIE

NAISSANCES

Adèle DUPONT FROGER née le 7 février 2021 à Vitré,
Mathéo DESRUES né le 9 février 2021 à Vitré,
Rose LEFEUVRE née le 10 février 2021 à Vitré,
Noah BODIOU né le 25 février 2021 à Vitré.

DOUBLE SCRUTIN DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL 2021

Le lieu du bureau de vote se trouve à la mairie.

Le premier tour aura lieu le dimanche 20 juin et le second tour le dimanche 27 juin 2021.

Ouverture du bureau de vote à **8h00** et fermeture à **18h00**.

Important :

- ***L'électeur(trice) devra obligatoirement produire une pièce d'identité avec photo quelle que soit la taille de la commune. (Article R 60 modifié par le décret du 18 octobre 2013). Ces titres devront être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui pourront être en cours de validité ou périmés. Si vous avez votre carte d'électeur et pas de pièce d'identité, vous ne pourrez pas voter.***
- ***Nous recherchons des bénévoles pour la tenue des deux bureaux de vote et des dépouillements. Se faire connaître en mairie.***

NB : Il est toujours possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 14 mai 2021

RAPPEL CARTE D'IDENTITE & PASSEPORT

Les demandes sont à faire sur rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'une borne biométrique (Vitré Châteaubourg – La Guerche de Bretagne...)

RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie du domicile au cours du mois anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.

Le recensement permet d'obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP...).

Il facilite l'inscription des jeunes sur les listes électorales et permet d'être convoqué à la « Journée Défense et Citoyenneté ».

HORAIRES DE LA PLATE FORME DES DECHETS VERTS

Lundi et vendredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 15h00 à 17h00.

CONTACTS MAIRIE

Téléphone : 02 99 75 21 52

Adresse mail : pocesbois@orange.fr

Site internet en construction

Blog : <https://padlet.com/pocesbois/mairie>

Secrétariat ouvert tous les matins :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- le samedi de 8h30 à 12 h

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.

AIAJ

Collecte papiers

L'AIAJ récupère depuis quelques années les papiers pour financer des projets pour les enfants. Après avoir été suspendu plusieurs fois pendant le confinement, la collecte a repris mais avec quelques changements dans son fonctionnement. L'association a signé un partenariat avec le SMICTOM et tous les papiers collectés pour l'association sont désormais à déposer dans la borne SMICTOM qui se trouve dans le bourg sur le parking haut de la salle des sports. Cette borne est floquée en bleu avec le nom de l'association. Nous vous remercions par avance pour tous vos dépôts.

Recrutement

L'accueil de loisirs recrute 5 animateurs pour les vacances d'été (juillet et/ou août), nous recherchons des animateurs BAFA ou diplôme équivalent, ou stagiaire BAFA.

Vous trouverez plus d'informations sur l'offre d'emploi avec le lien ci dessous :

<https://view.genial.ly/6022a69e3afe100d92860d12/interactive-content-recrutement-aij-ete-2021>

Accueil de loisirs :

L'accueil de loisirs est ouvert désormais aux enfants de moins de trois ans s'ils sont scolarisés, à partir de 3 ans révolus s'ils ne sont pas scolarisés.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. Pour les vacances d'été les inscriptions auront lieu fin mai, vous pouvez d'ores et déjà compléter un dossier administratif si votre enfant n'est jamais venu ou s'il n'est pas venu en 2021.

Pour tout renseignement :

Contactez Camille, la directrice : 06 26 53 72 24 ou par mail : asso.aij@gmail.com <https://aij.toutmoncentre.fr/>

Camille GUINDON

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque reste ouverte en accès libre aux horaires habituels.

Vous pouvez emprunter romans, albums, revues, cd, dvd, bd.

La bibliothèque rejoint dès le mois de juin le réseau Arléane, réseau des bibliothèques de Vitré Communauté.

A ce titre, les modalités de prêts vont être modifiées : 12 documents maxi par personne pour une durée de 3 semaines renouvelable 3 fois.

Horaires d'ouverture :

Mercredi 14h-17h, vendredi 16h-18h et samedi 14h-17h.

Dans le cadre de la mise en place du réseau Arléane, la bibliothèque sera fermée le mercredi 19 mai. Merci de votre compréhension.

Sandrine

ÉCOLE SAINT-AUGUSTIN

A l'école, l'année scolaire se poursuit tant bien que mal avec ses contraintes sanitaires qui évoluent régulièrement. Je tiens à féliciter tous les élèves qui se sont adaptés facilement aux masques, aux distances...etc... Nous avons cependant hâte de redécouvrir leurs sourires....

Le blog de l'école est toujours accessible même s'il sommeille un peu en ces temps incertains :

<http://ecolesaintaugustin.eklablog.com/>

Les portes ouvertes, normalement prévues le samedi 10 Avril, ont été reportées à une date ultérieure que je ne peux pas encore donner au jour de la parution de ce bulletin, tant nous dépendons des instructions gouvernementales qui sont très évolutives !

Inscriptions : Même si les portes de l'école sont fermées au public, il est cependant possible de prévoir une inscription pour la rentrée de septembre 2021. Il faut pour cela que votre enfant soit né en 2018 pour une rentrée en PS. Prendre contact via l'adresse mail anne.salmon@e-c.bzh ou par téléphone au **02 99 74 71 98**.

Par cette boîte mail, je suis disponible pour répondre à toutes vos questions sachant qu'il n'y a plus de secrétariat en présentiel à l'école durant cette période de pandémie. Merci de votre compréhension.

La directrice
Anne Salmon

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHOMÂGE ET L'INACTIVITÉ

En cette période de crise sanitaire, il est particulièrement important de disposer d'indicateurs nous permettant de connaître l'état de notre économie.

L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès d'un large échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent dans votre commune. Ces ménages seront interrogés du 05/07/2021 au 25/07/21, par Madame SOURDIN Kathy, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêtrice.

ELI (Espaces Loisirs Itinérants)

Cette association sera présente du 12 au 16 juillet 2021, dans notre commune, elle proposera pour les jeunes de 10 à 17 ans :

- Des activités sportives originales et traditionnelles (Voir bulletin municipal de Janvier)
- Des activités Culturelles et Artistiques

Le coût pour 4 jours pour un enfant est compris entre 23€ à 40€ (en fonction du quotient familial et repas non compris).

Renseignements et Inscriptions à la Mairie.

CLASSES 0 & 1

La salle multifonctions est toujours réservée pour le rassemblement des classes le Samedi 16 octobre 2021.

Il ne reste plus qu'à vous retrouver pour préparer cette belle journée en espérant que la crise sanitaire COVID-19 soit terminée d'ici-là.

ÉCOPÂTURAGE

Les 25 moutons d'Ouessant sont bien arrivés sur notre commune. Vous pourrez les observer :

- Au près des bassins d'orage du Lotissement Bignon 2
- A l'emplacement de l'ancien terrain de foot rue du Fief Julien
- A la station d'épuration près de la déchèterie, à la Verronnière

Ces moutons sont là pour entretenir ces grands espaces verts, pas besoin de leur apporter d'autres nourritures.

Ne pas les faire courir inutilement, ce sont des animaux rustiques mais fragiles !

CIVISME (RAPPELS)

- Certaines personnes de la commune s'amuse à sonner aux portes en pleine nuit voire même en journée. Plaisanterie de mauvais goût qui peut faire peur. Merci d'en parler à vos jeunes.
- Les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse, taille haie...) susceptibles de troubler la tranquillité du voisinage sont interdits tous les jours, les dimanches et jours fériés de 20h à 08h00 du matin
- Pour la sécurité des enfants, j'appelle à la responsabilité des automobilistes pour absolument réduire leur vitesse et faire preuve de vigilance.
- Les rues du lotissement sont des terrains de jeux pour enfants qui représentent beaucoup de dangers. J'appelle les parents à prendre des mesures auprès de leurs enfants, pour le port d'un casque lorsqu'ils sont en vélo, skate ou patins à roulettes.